



# PRINCIPALES CONCLUSIONS

**FIFA®**

For the Game. For the World.

## Partie 1 : Réunion avec les Présidents des Ligues Régionales

Décidé lors du Bureau fédéral du mois de novembre 2019, le tour de table avec les Présidents des Ligues Régionales organisé le **lundi 23 décembre 2019** au CTN de Sidi Moussa, a été l'occasion de débattre et faire le point sur plusieurs sujets, examiner certains dossiers, aborder les problèmes et autres doléances soulevés par les Ligues et échanger les points de vue dans un cadre serein et démocratique.

Dans son intervention introductive, le Président de la FAF, M. Kheireddine ZETCHI, a rappelé l'importance de ce genre de réunion et le cadre idoine pour traiter des problématiques du football national, en prenant en compte les spécificités de chaque région.

Le Président de la FAF insista sur les efforts à consentir durant la nouvelle année 2020, considérée comme charnière en raison des chantiers ouverts, des rendez-vous inscrits à l'agenda de la fédération et des objectifs assignés aux uns et aux autres.

Comme il a exhorté les premiers responsables des Ligues à prioriser les actions et à accorder davantage d'importance au développement de la discipline et à la formation de jeunes footballeurs.

Le Président ZETCHI a reconnu que des améliorations ont été constatées dans plusieurs domaines, toutefois les résultats enregistrés ne sont pas à la hauteur des gros investissements consentis, notamment en ce qui concerne le niveau des différents championnats et le nombre de joueurs de qualité approvisionnant les sélections nationales.

Dans son intervention, le Président de la FAF a également abordé le volet relatif à la mise en conformité des statuts de la FAF, son intérêt et les réunions régionales qui seront organisées dans les mois à venir pour examiner, ensemble, la finalisation de ce projet avant qu'il ne soit soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Pour leur part, les présidents des Ligues Régionales ont chacun intervenu pour présenter la situation de leur structure, avec chiffres et statistiques à l'appui, et soulever leurs préoccupations aux membres du Bureau fédéral.

On citera à ce propos quelques points :

- La demande introduite par les Ligues Régionales, qui ne bénéficient pas de subvention de l'Etat, d'augmenter celle de la FAF de 2 à 3 MDA, en prenant en considération les spécificités des Ligues du Sud dont les déplacements, comme ceux des arbitres, par exemple, ne peuvent être tarifés au même titre que les Ligues du nord du pays.

- La priorité à donner au démarrage des championnats des jeunes catégories, lorsque les équipes sénières sont confrontées à des problèmes, notamment financiers.
- La problématique des infrastructures qui se pose avec acuité dans certaines wilayas, comme par exemple à Alger ou bien à M'sila où neuf (09) catégories se partagent un (01) seul stade.
- Les difficultés financières auxquelles font face plusieurs clubs amateurs, et qui ont entraîné le forfait de certains d'entre eux, comme à Bordj Bou-Arréridj où trois (03) clubs se sont retirés. A contrario, une wilaya comme Khenchela a vu son championnat redémarrer après plusieurs saisons d'absence.
- Les efforts reconnus de certaines Ligues qui ont alimenté les sélections nationales de joueurs dans les différentes catégories de jeunes, à l'image de Blida, Constantine ou Ouargla.
- La demande d'augmenter l'aide en équipements des clubs pour les jeunes catégories.
- La demande de faire disputer les matchs des équipes réserve le mardi après-midi.
- La demande d'augmenter la valeur de l'indemnité des arbitres du Sud et de revoir à la hausse le nombre de leur désignation.
- Le nombre en augmentation de licenciés dans certaines Ligues, comme celle d'Oran qui a établi plus de 3 000 licences pour la catégorie des benjamins.
- La demande d'un prêt pour le directoire qui gère la Ligue de Bouira en attendant son renouvellement et l'élection d'un nouveau président durant l'année 2020.
- Le lancement d'un challenge chez les féminines des catégories U14 et U12 durant les prochaines vacances scolaires de printemps au niveau de quatre (04) régions : Alger, Akbou, Oran et une ville de l'Est à désigner.
- La difficulté de programmer quelques rencontres des championnats de Futsal en raison de la réquisition de certaines salles pour les meetings durant la dernière campagne électorale des Présidentielles du 12 décembre 2019.
- La demande, mais refusée par le Bureau fédéral, d'augmenter le nombre de joueurs recrutés par les clubs amateurs au-delà d'un effectif de 27 joueurs. Ces clubs ont, par contre, la possibilité de libérer leurs joueurs pour un club professionnel et de combler leur effectif à hauteur de 27 joueurs.

## Partie 2 : Réunion du BF du samedi 04 janvier 2020

A la reprise des travaux, le **samedi 04 janvier 2020**, le Président de la FAF, M. Kheireddine ZETCHI, a, après avoir souhaité ses meilleurs vœux aux membres du Bureau fédéral à l'occasion de la nouvelle année 2020, souligné avec satisfaction la bonne tenue de la réunion avec les Présidents des Ligues et l'importance de la maintenir à intervalle régulier.

Le Président a évoqué les grands événements qui ont marqué l'année 2019, tout en précisant que si le sacre à la CAN en Egypte fut un moment fort et une fierté pour la FAF, son personnel et son Bureau fédéral, l'atteinte des autres objectifs et l'aboutissements des différents projets lancés durant l'actuel mandat seraient encore d'autres consécutions pour l'avenir du football algérien.

Quant aux travaux du BF, ils ont débuté, une fois n'est pas coutume, par une présentation de la Direction technique nationale (DTN), et se sont déroulées dans de bonnes conditions avec la prise de quelques décisions, à savoir :

1. Le Bureau fédéral a donné autorisation aux entraîneurs des gardiens de but de s'asseoir sur le banc de touche lors des matchs des clubs amateurs.
2. Le Bureau fédéral n'a pas donné suite à la demande de recrutement d'entraîneur étranger au niveau des clubs amateurs, et a exhorté ces derniers à se conformer à la réglementation Algérienne en vigueur à ce propos.
3. La mise en place d'une commission pour une mission d'expertise du nouveau Centre d'Aïn Sefra, affecté tout récemment par le Ministère de la jeunesse et des sports (MJS) à la FAF.
4. L'obligation faite aux clubs d'adopter le système GPS pour les joueurs des clubs professionnels dès la saison 2020/2021. Cet équipement aura un apport indéniable non seulement pour les clubs, mais aussi pour la DTN pour le suivi des joueurs et l'alimentation d'une base de données de leurs performances.
5. La Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie continuera à travailler en étroite collaboration avec la Ligue de football professionnel (LFP) pour arrêter les dates des prochains tours de l'épreuve populaire.
6. Le Bureau fédéral a maintenu le nombre de joueurs à recruter à trois (03) pour les clubs des Ligues 1 et 2 professionnelles lors de l'actuelle période d'enregistrement (mercato d'hiver).

Dans le même temps, le Bureau fédéral a rappelé que les seuils des dettes des clubs des Ligues 1 et 2 auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), respectivement de 30 MDA et 10 MDA, lesquelles dettes prises en charge par la Ligue de football professionnel (LFP) sur les droits de retransmission télévisés, **concernent les dettes antérieures à juin 2018.**

Aussi, il a été rappelé que seule la CNRL est habilitée à autoriser les clubs à recruter.

7. Après examen de la demande d'aide exprimé par le joueur Sofiane BELLAL (MO Bejaia), le Bureau fédéral a donné son accord à ce que la FAF prenne en charge sa rééducation complète.
8. Concernant le joueur Houari FERHANI, et après prise en charge du cas par le médecin fédéral et son examen par le professeur NIBOUCHE, spécialiste en cardiologie, il a été déclaré apte à reprendre la compétition.
9. Le Bureau fédéral a décidé à ce que toutes les finales de Coupe d'Algérie, édition 2019-2020, des féminines et des jeunes catégories se dérouleront à Ouargla.
10. Le projet de convention liant la club sportif amateur (CSA) à la société sportive par actions (SSPA), conformément à la loi en vigueur, a été finalisé par la Commission du statut du joueur de la FAF et sera transmis au MJS pour approbation.
11. Le Bureau fédéral a, enfin, adopté le modèle de contrat-type des joueurs de l'Académie de la FAF de Khemis Miliana.